

LES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET LES INUITS

Θ Θ Θ

LEUR PRÉSENTATION ET LA LOI SUR LES INDIENS

Document pédagogique à l'intention des apprenants en alphabétisation

par

Hélène BROUSSEAU
Jacques JOBIDON
Yvon PAILLÉ
Paulette PANYCH

Ebyôn 2005

Document produit dans le cadre des
Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA)

EBYÔN

Ebyôn* est un groupe populaire d'alphabétisation qui offre les services suivants à la population :

- ateliers d'alphabétisation, de français, de calcul et d'initiation à l'informatique et à Internet ;
- activités de développement personnel et d'engagement social (cuisines collectives, connaissance du milieu, développement de l'autonomie et du savoir-faire, promotion de la santé, protection de l'environnement, amélioration des conditions de vie, éducation civique, solidarité internationale, etc.) ;
- ateliers d'éducation populaire ;
- comité de défense des droits sociaux ;
- soupe populaire.

*Les accablés qui se relèvent (Psaume 145)

Grâce au programme des *Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation* (IFPCA), Ebyôn a publié :

1. L'analphabétisme à Cap-de-la-Madeleine ; une réalité, des solutions (1998).
2. L'alphabétisation et les maladies mentales; deux réalités à conjuguer (2000).
3. Aînées en herbe - L'alphabétisation chez les personnes âgées (2001).
4. Raconte-moi...l'importance de savoir lire et écrire (2001).
5. Pourquoi je m' AL FA BÉ TI ZE ? (2002).

Ebyôn, 89, rue Saint-Irénée, Trois-Rivières (Québec) G8T 7C3.

Tél. : (819) 373-7653 Fax : (819) 691-2866 Courriel : ebyon@infoteck.qc.ca

LES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET LES INUITS – LEUR PRÉSENTATION ET LA LOI SUR LES INDIENS

ISBN 2-9806806-4-8

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2005

Nous encourageons les personnes à utiliser et à faire connaître le plus possible ce document, tout en citant sa source cependant.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient le programme des *Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation* (IFPCA), qui a rendu possible la réalisation de ce document.

Nous remercions également le Centre local d'emploi avec lequel Ebyôn collabore depuis plus de 10 ans dans le cadre de ses ateliers d'alphabétisation, ainsi que le ministère de l'Éducation du Québec, qui appuie financièrement notre groupe.

SOMMAIRE

Les Premières Nations du Québec et les Inuits constitue un cahier pédagogique s'adressant aux adultes qui apprennent le français dans le cadre d'ateliers d'alphabétisation. Mais aussi à tous ceux de nos concitoyens que la question amérindienne préoccupe. Ses textes sont simples et suivis d'exercices qui aideront à mieux comprendre et maîtriser la grammaire et le vocabulaire du français.

Les Premières Nations du Québec et les Inuits présente ces différentes nations et retrace une partie de leur histoire. Il est cependant important de préciser que les dates indiquées ne correspondent pas nécessairement au début de l'occupation du territoire québécois, par ces nations.

Pour désigner les membres des Premières Nations, nous utiliserons le terme *Amérindiens*, les Indiens des Amériques. Le terme *autochtones* s'appliquera à la fois aux Amérindiens et aux Inuits. Un chapitre sera aussi consacré à la Loi sur les Indiens.

Au-delà de l'apprentissage de la langue française, ce volume a également pour but de :

- mieux faire connaître les cultures et les réalités des Premières Nations et des Inuits ;
- développer des liens d'entente et de coopération avec les Premières Nations et les Inuits ;

- combattre les préjugés et toutes les formes de discrimination à leur endroit.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation d'Ebyôn	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Table des matières	6
L'arrivée des premiers habitants en territoire québécois	8
L'arrivée des Européens en territoire québécois	12
Les Premières Nations du Québec et les Inuits	16
Les réserves amérindiennes	21
Les Abénakis	25
Les Algonquins	29
Les Attikamekws	33
Les Cris	38
Les Hurons-Wendat	43
Les Malécites	48
Les Micmacs	51
Les Mohawks	55
Les Montagnais ou Innus	61
Les Naskapis	65
Les Inuits	69
Des Amérindiens esclaves	77
Assimilation et extermination des Amérindiens	81
Les entreprises des Premières Nations	84

Le 21 juin, Journée nationale des Autochtones	87
Les organisations amérindiennes	88
La loi sur les Indiens	90
Les Amérindiens du Québec et des Amériques	96
L'avenir des autochtones du Canada	98

L'arrivée des premiers habitants en territoire québécois

Les ancêtres des Amérindiens et des Inuits sont arrivés sur le territoire québécois il y a plusieurs milliers d'années. En effet, certains sites archéologiques datent de plus de 9 000 ans. Ces hommes arrivaient de l'ouest et du sud et ils occupèrent le territoire à mesure que les glaces fondaient. Car à cette époque, la glace couvrait une grande partie du Québec actuel. C'était une ère glaciaire.

Certains groupes vivaient dans les forêts et d'autres habitaient le long de grands cours d'eau. Les gens chassaient, pêchaient et cueillaient des fruits et des plantes pour se nourrir. Petit à petit, des différences culturelles sont apparues entre ces groupes ; des nations se formèrent. Elles commerçaient entre elles. Elles pratiquaient le troc, l'échange de produits comme des fourrures, du poisson, des filets de pêche ou du quartz, une pierre dure qui servait à faire des outils. De grandes fêtes et des festins se déroulaient lors de ces échanges.

Ces nations vivaient en grands ou en petits groupes familiaux. Chacune possédait sa langue, ses croyances et sa culture.

Lorsque les Européens se sont installés sur les bords du fleuve Saint-Laurent dans les années 1500, les Amérindiens les ont aidés à s'adapter au climat, à connaître la flore et la faune, à chasser, à pêcher, à produire du sirop d'érable, etc.

Les autochtones ont aussi fait connaître leur spiritualité aux Européens. Malheureusement, ces derniers la méprisèrent souvent car ils se croyaient seuls en possession de la vraie religion. Pour les autochtones, les hommes et les femmes appartenaient à la Terre, comme les plantes, les animaux, les arbres et l'air. Tous ces éléments étaient reliés entre eux et faisaient partie du *grand cercle sacré de la vie*. La Terre était la mère des hommes et des femmes, car elle les nourrissait. C'était la terre-mère. La Terre n'appartenait pas aux autochtones individuellement. Elle représentait un bien collectif qu'il fallait respecter. Ce sont encore des valeurs importantes pour les autochtones d'aujourd'hui.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Qu'est-ce qu'un site archéologique ?

2 - Qu'est-ce qu'une ère ?

3 - Qu'est-ce que le troc ?

4 - Quels produits les Amérindiens s'échangeaient-ils ?

5 - Qu'est-ce que le quartz ?

6 - Qu'est-ce que la flore ?

7 - Qu'est-ce que la faune ?

8 - Qu'est-ce qu'un bien collectif ?

Exercices de grammaire

1 - Trouvez cinq noms communs dans le premier paragraphe.

2 - Mettez les mots suivants au féminin.

Amérindien : _____ québécois : _____

certain : _____ Européen : _____

grand : _____ petit : _____

homme : _____ père : _____

3 - Mettez les phrases suivantes au pluriel.

Ce site date de plus de 5000 ans.

La glace couvre tout.

Cette nation vit au nord.

Cette nation chasse et pêche.

Il échange une fourrure contre un gros poisson.

L'Européen s'installe ; l'Amérindien l'aide.

L'arrivée des Européens en territoire québécois

C'est vers l'an 1000 que les premiers Européens sont venus en Amérique. C'était les Vikings. Ils venaient explorer et exploiter de nouvelles terres. Ils pêchaient, chassaient et coupaient du bois.

Les restes de trois grandes maisons vikings ont été retrouvés à l'Anse aux Meadows, à Terre-Neuve. Ces maisons furent construites il y a plus de 1000 ans et environ 100 Vikings les ont habitées. Leur chef se nommait Leif Eiriksson. Il était le fils d'Érik le Rouge, qui découvrit le Groenland vers l'an 985. À l'Anse aux Meadows, les Vikings ont fait fondre du fer pour se faire des clous pour réparer leurs bateaux (drakkars).

Dans les années 1400 et 1500, des pêcheurs des pays basques espagnol et français naviguaient sur le Saint-Laurent. Ils chassaient la baleine pour son huile, qui servait à produire du combustible pour l'éclairage, des peintures, des savons, etc. Chaque année, les Basques produisaient 20 000 tonneaux d'huile de baleine qu'ils vendaient en Europe.

En 1534, Jacques Cartier, un marin français de Saint-Malo, fit son premier voyage en Amérique. Il prit possession du territoire au nom du roi de France, François 1^{er}, à Gaspé,

le 24 juillet. Et cela, sans se soucier des Amérindiens et des Inuits qui habitaient ici depuis des milliers d'années.

Puis, Champlain fonda la Ville de Québec en 1608 ; Lavérendry fonda Trois-Rivières en 1634 et Maisonneuve fonda Montréal en 1642. Vers 1760, Montréal comptait environ 8000 habitants et Trois-Rivières, 600.

Pour peupler le Canada, les Européens firent venir des colons. C'était des habitants de France qui venaient ici pour construire des villages, défricher les terres, cultiver, chasser et exploiter le territoire.

Ces colons sont entrés en contact avec les Amérindiens. Ces contacts ont changé le mode de vie et la culture des Amérindiens, comme leurs méthodes de chasse, leur armement, leur organisation, leurs déplacements sur le territoire, etc. Les Amérindiens ont commencé à échanger des fourrures contre des armes, des outils en fer, des vêtements, de la nourriture, etc. Le commerce des fourrures avec les colons a aussi provoqué des guerres entre les diverses nations amérindiennes qui se disputaient cette activité économique lucrative.

Les maladies transmises par les colons aux Amérindiens, telles la rougeole et la rubéole, ont aussi fait de grands ravages parmi eux. La moitié des populations huronnes et iroquoises en serait morte.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - D'où venaient les Vikings ?

2 - Le Labrador appartient à quelle province du Canada ?

3 - Quel mammifère les Basques chassaient-ils ?

4 - Comment se nommaient les bateaux de Jacques Cartier lors de son premier voyage en Amérique ?

5 - Quelle était la population de Trois-Rivières vers 1760 ?

6 - Que faisaient les colons au Canada ?

7 - Que signifie *lucrative* ?

8 - Nommez huit pays d'Europe.

Exercices de grammaire

1 - Trouvez cinq verbes dans le premier paragraphe.

2 - Formez un verbe avec les mots suivants.

exploration : _____ possession : _____

fondation : _____ conquête : _____

habitant : _____ construction : _____

vie : _____ colon : _____

3 - Formez un adjectif qualificatif avec les mots suivants.

an : _____ mois : _____

été : _____ côte : _____

commerce : _____ diversité : _____

économie : _____ maladie : _____

4 - Écrivez les chiffres suivants en lettres.

24 : _____

1000 : _____

1400 : _____

1534 : _____

1608 : _____

2003 : _____

Les Premières Nations du Québec et les Inuits

Au Québec, les Premières Nations comptent 10 nations amérindiennes. Une nation inuite existe aussi. Les Amérindiens sont au nombre d'environ 69 500 et les Inuits de 10 000, pour un total de près de 80 000 autochtones. Les autochtones représentent donc un peu plus de 1% de la population du Québec, qui s'élève à près de 7 500 000 habitants. Plus de la moitié de la population autochtone a moins de 25 ans.

Les autochtones sont les descendants des premiers habitants arrivés en Amérique du Nord, il y a plus de 35 000 ans par le Détroit de Béring, situé entre la Russie et l'Alaska.

Les 10 nations amérindiennes ont des cultures et des modes de vie différents. Elles appartiennent à deux familles linguistiques et culturelles : algonquienne et iroquoienne. Les Abénaquis, Algonquins, Attikamekws, Cris, Malécites, Micmacs, Montagnais et Naskapis sont de culture algonquienne. Les Hurons-Wendat et les Mohawks sont de la famille iroquoienne.

Le terme « Amérindien » signifie les Indiens des Amériques. Il désigne les peuples originaires d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Quant au terme « Indien », il fut employé pour la première fois par

Christophe Colomb lorsqu'il arriva à Cuba en 1492, car il croyait à tort avoir atteint les Indes.

Les Inuits, eux, font partie de la famille eskaléoute, comme plusieurs autres groupes inuits du Canada.

Environ un million d'Amérindiens vivent au Canada. Et le gouvernement du Canada est responsable de l'administration de toutes leurs affaires, depuis qu'il a adopté la *Loi sur les Indiens* en 1876. Encore aujourd'hui, cette loi définit le mode d'organisation et d'administration des Amérindiens, incluant ceux du Québec.

Par contre, le 20 mars 1985, le gouvernement du Québec adoptait une résolution qui reconnaissait que les Premières Nations avaient le droit :

- de se gouverner elles-mêmes et de posséder l'autonomie gouvernementale, ainsi que leur culture, leur langue et leurs traditions;
- d'être propriétaires de leurs terres et de les contrôler;
- de chasser, pêcher, récolter et participer à la gestion des ressources fauniques;
- de participer au développement économique du Québec et d'en bénéficier.

Au Québec, environ 50 000 Amérindiens habitent dans des réserves administrées par un Conseil de bande composé du chef et des conseillers. Quelque 19 500 vivent en dehors

des réserves, dans de nombreuses villes, dont La Tuque, Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, etc. Quant aux Inuits, ils habitent presque tous dans un de leurs 14 villages nordiques.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Il y a environ combien d'années que les ancêtres des autochtones sont arrivés en Amérique ?

2 - Nommez deux pays d'Amérique du Nord.

3 - Combien y a-t-il d'Amérindiens et d'Inuits au Québec ?

4 - Nommez quatre nations amérindiennes qui vivent en dehors du Québec.

5 - Que signifie l'autonomie gouvernementale?

6 - En quelle année fut adoptée la *Loi sur les Indiens* ?

7 - Nommez les Premières Nations du Québec.

Exercices de grammaire

1 - Trouvez les noms propres dans le 1^{er} paragraphe.

2 - Récrivez les phrases en corrigeant les fautes, s'il y en a.
Dix nations amérindienne habite le territoire québécois.

Les ancêtres des amérindiens sont arrivés en Amérique du nord, il y a plus de 35 000 ans.

Environ un million d'Amérindiens habite le Canada.

La Loi sur les Indiens date de 1876.

Les Amérindiens ont droit à l'autonomie.

La réserve est administré par un conseil de bande.

Les dix nations amérindiennes possèdent des modes de vie différents.

3 - Trouvez les mots qui manquent.

Nom commun

adjectif qualificatif

verbe

responsabiliser

adoptif

divisible

cultivable

différence

vivre

habiter

Les réserves amérindiennes

Lorsque nous parlons des Amérindiens et de leurs réserves, de quoi s'agit-il au juste ? Une « réserve » est un morceau de territoire où les Amérindiens habitent et exercent leurs activités quotidiennes. Mais ces terres n'appartiennent pas aux Amérindiens. Elles sont la propriété du gouvernement canadien. C'est ce même gouvernement qui, par la *Loi sur les Sauvages* qu'il adopta en 1876, continue de dicter aux Amérindiens comment ils doivent se gouverner, s'organiser et vivre. Cette loi s'appelle maintenant *Loi sur les Indiens*.

À propos des Inuits, ils n'habitent pas dans des réserves, mais dans 14 villages nordiques dirigés par un maire et des conseillers élus pour deux ans.

Au Québec, environ 50 000 Amérindiens vivent dans 42 réserves et 19 500, à l'extérieur. Ces réserves couvrent une superficie de 746,4 kilomètres carrés, soit moins du tiers de la superficie de l'île de Montréal.

Dans les réserves amérindiennes, les Conseils de bandes sont responsables de l'administration des services à la communauté, dont la santé et l'éducation. Ils ont également un rôle politique en représentant la population auprès des gouvernements fédéral et provincial et en négociant

avec eux des ententes sur leurs droits. Ces Conseils sont composés d'un chef et de conseillers.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Qu'est-ce qu'une réserve amérindienne ?

2 - À qui appartiennent les terres sur lesquelles se trouvent les réserves ?

3 - Que signifie le mot *dicter* ?

4 - Comment s'appelait la *Loi sur les Indiens* lors de son adoption en 1876 ?

5 - Quelle est la superficie de la ville de Trois-Rivières ?

6 - Combien y a-t-il de réserves amérindiennes au Québec ?

7 - Qu'est-ce qu'un *village nordique* ?

Exercices de grammaire

1 - Trouvez cinq noms propres dans le texte.

2 - Trouvez tous les adjectifs qualificatifs dans le texte

3 - Mettez les phrases suivantes au passé composé

Plusieurs Amérindiens habitent dans les réserves.

Cette terre appartient au gouvernement.

Le gouvernement adopte une loi.

Les groupes nomades doivent se déplacer pour se nourrir.

Les réserves couvrent une petite superficie de terre.

Le conseil de bande est responsable des services à la communauté.

Le chef et des conseillers composent le Conseil de bande.

Les Abénakis*

*Abénakis vient des mots wabun (la lumière) et a'Ki (la terre), qui signifient *terre du matin, peuple de l'Est, terre de l'aurore ou peuple du soleil levant*.

Histoire

Dans les années 1500 et 1600, les Abénakis vivaient sur les territoires actuels de la Nouvelle-Angleterre et du Maine, aux États-Unis. Mais les colons américains les chassèrent et en 1670, ils se rendirent à la mission de Sillery, près de la ville de Québec. Cette mission avait été fondée par les Jésuites. Puis pendant 20 ans, les Abénakis vécurent sur les rives de la rivière Chaudière, près des chutes.

C'est vers 1700, que les Abénakis s'établirent sur les rives des rivières St-François et Bécancour, où ils habitent toujours. À cette époque, ils pratiquaient la chasse, la pêche, la trappe, la cueillette de petits fruits, ainsi que la culture du maïs, des haricots, des courges, des pommes de terre et du tabac. Ils confectionnaient des paniers tressés de frêne et de foin pour cueillir des baies sauvages. Au printemps, ils faisaient bouillir la sève des érables pour produire du sirop. Ils auraient même enseigné cet art aux colons français.

Population

Aujourd'hui, environ 400 Abénakis habitent dans les réserves d'Odanak et de Wôlinak, situées sur la rive sud du

fleuve Saint-Laurent, en face de Trois-Rivières. Le reste de la population abénaquise, soit environ 1700 individus, vit à l'extérieur de ces deux réserves, dans différentes villes.

La langue abénaquise est parlée par moins de 100 Abénaquis. Elle est donc menacée de disparaître comme plusieurs langues amérindiennes du Canada. La majorité des Abénaquis parlent français.

Le musée des Abénaquis d'Odanak informe la population sur leur histoire et leur culture. Il accueille plus de 15 000 visiteurs chaque année.

Les Abénaquis sont représentés auprès du gouvernement par le *Grand Conseil de la Nation Waban-Aki*, fondé en 1986.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - En quelle année, les Abénaquis sont-ils arrivés sur le territoire québécois ?

2 - Que cultivaient les Abénaquis dans les années 1700 ?

3 - Nommez trois baies sauvages.

4 - Les rivières Saint-François et Bécancour se jettent dans quel fleuve ?

5 - Quels sont les noms des deux villages abénakis ?

6 - Odanak est situé près de quelle ville ?

7 - Wôlinak est situé près de quelle ville ?

Exercices de grammaire

1 - Trouvez les verbes à l'imparfait dans le texte.

2 - Trouvez tous les noms propres du 1^{er} paragraphe.

3 - Formez des mots avec les lettres suivantes.

vrei : _____

éensna : _____

etuhc : _____

eianM : _____

gualen : _____

ssmiino : _____

aeib : _____

noclo : _____

Les Algonquins*

*Les Algonquins se désignent eux-mêmes par le mot *Anishinabeg*, c'est-à-dire *les vrais hommes, le peuple de la terre ou le lieu d'où l'on harponne le poisson et les anguilles*.

Histoire

De 1550 à 1650, les Algonquins habitaient la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Mais les colons français et les Iroquois les ont forcés à se déplacer vers les régions de l'Outaouais, de l'Abitibi et du Témiscamingue. Les Algonquins pratiquaient un peu l'agriculture, mais surtout la chasse, la pêche et la cueillette. Ils commerçaient avec les Hurons et recevaient d'eux, du maïs et des filets de pêche, en échange de peaux et de viande de gibier. Les colons français leur procuraient des armes à feu, des pièges, des outils en fer, des ustensiles et des vêtements.

Dans les années 1800, l'exploitation forestière intensive dévasta les territoires de chasse des Algonquins. Ils durent aller encore plus vers le nord.

Population

Aujourd'hui, environ 5000 Algonquins habitent dans neuf réserves situées dans les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces réserves sont : Hunter's Point, Kebaowek, Kitcisakik, Kitigan Zibi, Lac-Rapide, Lac-Simon, Pikogan, Timiskaming et Winneway. Chaque réserve est

administrée par son propre Conseil de bande. Près de 4000 Algonquins vivent à l'extérieur des réserves. Les Algonquins s'occupent de reboisement des forêts et continuent de piéger des animaux, de chasser, de pêcher et de produire de l'artisanat.

Plus de 60 % de la population algonquine parle encore sa langue ancestrale. Celle-ci a donc des chances de se conserver. La Société Matciteeia s'occupe d'ailleurs de la promotion et du développement de la culture et de la langue algonquines. Elle possède une salle pour les aînés, appelée Ocipik, et un comptoir de vente d'artisanat. La majorité des Algonquins parlent aussi le français ou l'anglais.

Les Algonquins sont représentés auprès des gouvernements par le *Conseil de la nation algonquine Anishnabeg* et par le *Secrétariat des programmes et services de la nation algonquine*. Ces organismes défendent les intérêts des Algonquins.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Nommez trois villes situées sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent

2 - Nommez trois villes situées sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent

3 - Nommez une rivière située en Abitibi

4 - Que signifie la cueillette chez les Amérindiens ?

5 - Quels produits les Algonquins recevaient-ils des Hurons lorsqu'ils commerçaient avec eux ?

6 - Combien y a-t-il de réserves algonquines au Québec ?

7 – Environ combien d'Algonquins habitent au Québec ?

Exercices de grammaire

1 - Placez en ordre alphabétique les mots suivants.

Aîné, Abitibi, Algonquin, à, appeler, agriculture, anglais, arme, activité, année, avec, administrer, avoir, artisanat, ancestral, aller, aujourd'hui.

2 - Répondez pas *vrai* ou *faux*.

Dans la phrase : *Les Algonquins habitent la forêt*, le mot *Algonquins* est le sujet du verbe habitent _____

Habiter est un verbe du 1^{er} groupe _____

Dans la phrase : *Les Algonquins habitent la rive nord du fleuve*, le mot *nord* est un nom commun. _____

Dans la phrase : *Ils obtenaient aussi des armes à feu, des pièges et des outils en fer*, le verbe *obtenaient* a 4 compléments. _____

Il y a neuf articles dans le deuxième paragraphe du texte. _____

Dans la phrase : *Ils ont dû aller encore plus vers le nord*, le mot *nord* est un nom commun. _____

Dans la phrase : *Les neuf réserves algonquines sont administrées par un Conseil de bande*, le mot *algonquines* est le sujet du verbe *sont*. _____

Les Attikamekws*

*Le nom de cette nation signifie *poissons blancs* ou *le peuple de l'écorce*. Ce peuple a également été appelé *Têtes-de-Boule* dans les années 1700 et 1800. Il a repris son nom d'origine au milieu des années 1970.

Histoire

Vers 1650, entre 500 et 600 Attikamekws vivaient dans la région du Haut Saint-Maurice. Ils chassaient, pêchaient et cueillaient des fruits sauvages. Ils faisaient aussi du troc avec les Cris, les Algonquins et les Montagnais. Ils recevaient du maïs en échange de gibier et de poisson. Au printemps, ils faisaient bouillir la sève d'érable pour en faire du sucre et du sirop.

Les Attikamekws ont aussi fait le commerce des fourrures avec les colons dans les années 1700.

À partir de 1830, de nombreux Attikamekws sont devenus travailleurs dans des entreprises d'exploitation forestière et dans des compagnies productrices d'électricité. Plusieurs sont morts à cause des maladies transmises par les Européens et contre lesquelles ils n'avaient aucune immunité.

Population

Aujourd'hui, environ 4700 Attikamekws habitent dans trois réserves situées dans les régions de Lanaudière et de la Mauricie : Manawan, Obedjiwan et Wemotaci. Ils participent

au reboisement et au développement des forêts, en plus de continuer de chasser, pêcher et piéger.

Environ 900 Attikamekws vivent à l'extérieur des réserves, dans différentes villes, dont La Tuque et Trois-Rivières.

Comme la langue attikamekw est parlée par presque tous les membres de cette nation, elle a de bonnes chances de survie. Le français est aussi parlé par la grande majorité des Attikamekws.

Le *Conseil de la nation Attikamekw* les représente devant le gouvernement.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Où est située la région du Haut Saint-Maurice ?

2 - Près de quelle ville la rivière Saint-Maurice se jette-t-elle dans le fleuve Saint-Laurent ?

3 - Quel produit la rivière Saint-Maurice a-t-elle servi à transporter durant des dizaines d'années ?

4 - Que signifie le mot *immunité* ?

5 - Comment se nomment les trois réserves attikamekws ?

6 - Que fait une entreprise d'exploitation forestière ?

7 - Nommez une entreprise d'exploitation forestière.

Exercices de grammaire

1 - Composez une phrase avec les mots suivants.

Attikamekws, gibier, fruits.

Attikamekws, rivière.

printemps, sucre.

fourrure, forêt.

réserves, villes.

reboisement, environnement.

2 - Composez une phrase en utilisant les mots suivants
comme sujets.

poisson

lac

pêche

chasser

barrage

nation

3 - Mettez les phrases à deux temps passés différents.

Les Attikamekws habitent le territoire depuis des siècles.

Les femmes participent aux travaux.

Cet enfant est en bonne santé.

Le chasseur surveille sa proie.

Leur territoire s'étend jusqu'au Labrador.

Le barrage inonde leurs terres.

Ces oiseaux migrent vers le nord au printemps.

Les Cris*

*Le nom de cette nation aurait d'abord été *Christeneaux*, à cause de la christianisation de ce peuple. Les Cris se désignent eux-mêmes des noms *Ayisiyiniwok* et *Iyiniwok*, qui signifient *les hommes* ou *le peuple des chasseurs*.

Histoire

Les ancêtres des Cris sont parmi les premiers habitants du territoire québécois. Ils vivaient dans les régions de la Baie James et de la Baie d'Hudson il y a plus de 5000 ans. Ils venaient des plaines de l'Ouest canadien.

Ces premiers habitants étaient nomades et se déplaçaient souvent en petits groupes. Ils chassaient l'orignal, le caribou, l'oie sauvage et le petit gibier. Ils pratiquaient aussi la pêche. Parfois, les groupes se réunissaient l'été pour chasser, faire des fêtes et célébrer des mariages. Puis à l'automne, ils se séparaient et chaque groupe se dirigeait vers son territoire.

Les Cris débutèrent la traite des fourrures avec les Européens au début des années 1600. Vers 1850, les missionnaires arrivèrent. Plus tard, l'école obligatoire et la construction d'habitations ont continué de changer le mode de vie des Cris. Ils sont devenus sédentaires.

En 1971, les travaux de construction des grands barrages hydroélectriques de la Baie James débutèrent et, même terminés, ils continuent d'influencer la culture crie.

Population

Aujourd'hui, environ 13 000 Cris habitent dans leurs neuf réserves de la Baie James : Chisasibi, Eastmain, Mistis-sini, Nemiscau, Oujé-Bougoumou, Waskaganish, Waswanipi, Wemindji, Whapmagoostui. Et 1500 Cris vivent à l'extérieur des réserves.

La langue crie est utilisée par l'ensemble de la popula-tion. Les langues secondes sont le français et l'anglais.

Les Cris sont représentés par le *Grand Conseil des Cris du Québec Iyiyuu Istchee*. En 1975, ils signaient la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* avec le gouvernement québécois. Cette Convention accordait aux Cris une plus grande autonomie administrative et politique, des indemnités et des droits de propriété, de chasse, de pêche et de piégeage sur un territoire de 151 580 kilomètres carrés.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - D'où venaient les Cris avant de s'installer à la Baie James?

2 - Que signifie le mot *nomade* ?

3 - Que signifie le mot *sédentaire* ?

4 - Nommez cinq provinces du Canada ?

5 - Donnez quatre exemples de petit gibier

6 - Qu'est-ce qu'une indemnité ?

7 - Qu'est-ce qu'une langue seconde ?

Exercices de grammaire

1 - Conjuguez le verbe *débuter* à l'indicatif.

Présent, 2^e personne du singulier : _____

Passé composé, 1^e personne du pluriel : _____

Imparfait, 3^e personne du singulier : _____

Futur simple, 3^e personne du pluriel : _____

Présent, 2^e personne du pluriel : _____

2 - Écrivez la phrase en utilisant un synonyme pour le verbe.
Denis vit à Trois-Rivières.

L'été commence le 21 juin.

Lise change ses habitudes.

Mon ami a un beau vélo.

Le chien de Marcel jappe.

Diane semble un peu fatiguée.

La femme coupe la viande avec un long couteau.

3 - Ajoutez un adjectif qualificatif dans les phrases suivantes.

Les Cris habitent un territoire.

Il a coupé un arbre pour construire un canot.

Les chasseurs affrontent un ours.

La femme coud des vêtements.

L'eau retenue par les barrages inonde un territoire.

Ces hommes se déplacent pour chasser.

Ces femmes travaillent beaucoup.

Les Hurons-Wendat*

*Ces Amérindiens se nommaient eux-mêmes " Wendat " et Wendake était le nom de leur pays. Dans les années 1600, les Français les appelaient " Hurons " et leur pays " Huronnie ", car il était situé au sud du lac Huron, dans l'Ontario actuel. C'est *le peuple du commerce*.

Histoire

Au début du 17^e siècle (1601 à 1700), entre 16 000 et 30 000 Hurons auraient vécu près du lac Huron, aux sources du fleuve Saint-Laurent. C'était leur territoire, la Huronnie. En plus du tabac, ils cultivaient le maïs, la courge et les haricots, les *Trois Sœurs*. Ils pratiquaient aussi la chasse et la pêche. C'était une nation sédentaire, c'est-à-dire qu'ils habitaient des villages durant plusieurs années.

Ils commerçaient avec d'autres Amérindiens et les colons français. À l'été 1633, par exemple, plus de 500 Hurons quittèrent la Huronnie pour se rendre à Québec dans 140 canots chargés de fourrures. Les colons pouvaient ainsi envoyer jusqu'à 30 000 peaux par année vers l'Europe.

En 1650, à cause des guerres avec les Iroquois et des maladies amenées d'Europe par les colons, les Hurons se sont dirigés vers la ville de Québec. Ils vécurent à l'île d'Orléans quelques années et en 1697, ils se sont installés à Wendake, le Village des Hurons.

Population

Aujourd'hui, quelque 1300 Hurons habitent à Wendake, la seule communauté huronne au Canada. Wendake est situé près de Loretteville, le long de la rivière Saint-Charles. Environ 1700 Hurons vivent à l'extérieur de la réserve dans différentes villes, dont Québec et Montréal. Les Hurons produisent des canots, des raquettes et des mocassins, qui sont vendus à travers le monde.

La langue huronne n'est presque plus parlée. Mais certaines personnes essaient de la faire revivre. La langue d'usage des Hurons est le français.

Le Conseil de la nation huronne-wendat représente les Hurons devant le gouvernement.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Qu'est-ce que la Huronnie ?

2 - Nommez les produits que les Hurons cultivaient dans les années 1600.

3 - La province de l'Ontario est-elle située à l'est ou à l'ouest de la province de Québec ?

4 - Combien y a-t-il de communautés huronnes au Canada ?

5 - En quelle année a été fondé le Canada ?

6 - Depuis combien d'années les Hurons habitent-ils à Wendake?

7 - Où les Hurons habitaient-ils avant de s'installer à Wendake ?

Exercices de grammaire

1 - Soulignez les verbes dans les phrases suivantes et faites une flèche jusqu'au sujet.

Les Hurons commercent avec les colons français.

Le pays des Hurons se nomme Wendake.

Le Saint-Laurent est un long fleuve.

Les Hurons et les Mohawks cultivent le tabac.

La fabrication des canots demande de la dextérité.

La raquette des Hurons est très résistante.

Certains produits fabriqués par les Hurons sont vendus à travers le monde.

2 - Mettez les phrases suivantes à la forme négative

Ces Amérindiens se nomment Hurons.

La Huronnie est située au sud du Lac Huron.

Ce peuple commerce beaucoup.

Les Hurons cultivent le tabac.

Certains Hurons vivent en dehors de la réserve.

Les Hurons continuent de chasser.

Cette population occupe un grand territoire.

3 – Formez une phrase en ajoutant un verbe aux mots suivants.

lac, poissons, Hurons.

tabac, maïs, femmes.

canot, fleuve, fourrures.

huronne, communauté, Wendake.

Hurons, mocassins, raquettes.

rivière, canards.

Québec, Saint-Laurent, fleuve.

Les Malécites*

**Le Peuple de la belle rivière*

Histoire

Dans les années 1600 et 1700, les Malécites vivaient le long de la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Puis en 1828, une trentaine de familles s'établissent à Viger, près de la rivière Verte en Gaspésie. Ils cultivaient le maïs, le blé, l'orge, le seigle, l'avoine et les patates, en plus de chasser, de pêcher et de commercer.

En 1876, le gouvernement canadien créa la réserve de Whithworth, d'une superficie de 173,01 hectares, près de Rivière-du-Loup. Puis, en 1891, celle de Cacouna, d'une superficie de 0,17 hectare.

Population

Aujourd'hui, seulement 2 Malécites habitent dans ces deux réserves. Le reste de la population malécite, soit environ 700 personnes, vit à l'extérieur des réserves.

Les Malécites ne parlent plus leur langue maternelle, mais le français.

Le Conseil de la nation malécite de Viger regroupe les Malécites du Québec.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Quelle est la distance entre la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick et la rivière Verte en Gaspésie ?

2 - Nommez les produits que les Malécites cultivaient jadis.

3 - À quoi servent l'orge et le seigle ?

4 - Nommez cinq villes et villages de la Gaspésie.

5 - En quelle année les Malécites sont-ils arrivés à Viger ?

6 - Quels sont les noms des deux réserves malécites ?

7 - Combien mesure un hectare ?

Exercices de grammaire

1 - Écrivez tous les verbes du texte.

2 - Mettez tous ces verbes à l'infinitif.

3 - Regroupez les verbes du texte.

1^{er} groupe

2^e groupe

3^e groupe

Les Micmacs*

*Le Peuple de la mer (autrefois, ils s'appelaient les Souriquois).

Histoire

Les Micmacs ont habité durant des centaines d'années un territoire qui couvrait la Gaspésie, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, l'île d'Anticosti et les Îles-de-la-Madeleine. En 1611, le Père Nilard évaluait cette population à environ 3000 personnes. Mais plusieurs Micmacs mourront à cause des maladies transmises par les colons.

Les activités des Micmacs comprenaient la chasse, la pêche, la cueillette de petits fruits et le commerce avec les autres Amérindiens et les Européens.

Population

Aujourd'hui, environ 2500 Micmacs habitent dans trois réserves : Gaspé, Gesgapegiag et Listuguj. Le reste de la population, soit quelque 2500 individus, vit à l'extérieur des réserves, dans différentes villes.

À Gesgapegiag, les Micmacs ont créé un centre de désintoxication; à Listuguj, un centre d'accueil pour les jeunes en difficulté et un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violence.

Certains Micmacs possèdent des entreprises dans l'industrie forestière, la construction, le tourisme, l'artisanat, la pêche et la chasse sportives.

Environ 40 pour cent de la population micmaque (2000 personnes) parle sa langue ancestrale. Leur langue seconde est le français ou l'anglais.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Un siècle correspond à combien d'années ?

2 - Nommez les provinces maritimes du Canada.

3 - Que signifie le mot *maritime* ?

4 - Quelles sont les capitales des provinces maritimes ?

5 - Qu'est-ce que la pêche sportive ?

6 - Comment se nomment les réserves micmaques ?

7 - Qu'est-ce qu'une langue ancestrale ?

Exercices de grammaire

1 - Mettez les phrases suivantes au futur de l'indicatif.

Les Micmacs ont habité dans l'Est de l'Amérique.

Il y a quatre provinces maritimes.

Ce missionnaire évaluait la population micmaque à 3000 personnes.

Ces autochtones pratiquaient la chasse et la pêche.

Cette femme avait cueilli des fruits tout l'avant-midi.

Les autochtones font le commerce des fourrures avec les Européens.

Cet enfant apprend à chasser avec son père.

2 – Dans le texte, trouvez un synonyme (un mot qui a le même sens) de :

siècle : _____

estimer : _____

décéder : _____

inclure : _____

résider : _____

fonder : _____

avoir : _____

3 - Conjuguez le verbe *venir* à l'indicatif.

Présent, 3^e personne du singulier : _____

Passé composé, 1^e personne du singulier : _____

Imparfait, 3^e personne du pluriel : _____

Futur simple, 1^e personne du pluriel : _____

Présent, 2^e personne du singulier : _____

Les Mohawks*

*Le Peuple de la pierre.

Histoire

Dans les années 1500, les Mohawks faisaient partie de la Confédération des Cinq Nations iroquoiennes. Leur territoire couvrait une grande partie du nord-est de l'Amérique. Leur économie était basée sur l'agriculture, la chasse, la pêche et le commerce de produits agricoles et artisanaux.

C'est en 1717 que les Mohawks s'installent à Kahnawake. Puis en 1721, à Kanesatake.

Population

Aujourd'hui, environ 13 500 Mohawks habitent dans trois réserves situées près de Montréal : Akwesasne, Kahnawake et Kanesatake. Et 2500 Mohawks habitent à Montréal et dans d'autres villes.

Kahnawake couvre un territoire de 53 km². On y retrouve quatre écoles, dont deux secondaires, une station radiophonique, un journal (The Eastern Door), un hôpital géré par la collectivité et une caisse populaire dont l'actif dépasse 50 millions de dollars. Kahnawake a aussi son

propre service de police, les Peacekeepers (Les gardiens de la paix).

La superficie de Kanasatake est d'environ 10 km². Ses habitants se rendent dans les villes environnantes pour étudier ou pour recevoir des soins médicaux.

Les Mohawks ne reconnaissent pas la frontière entre le Canada et les États-Unis, car des membres de leur nation habitent de chaque côté. Ils revendiquent le droit de circuler librement entre les deux pays.

Les Mohawks veulent aussi plus d'autonomie dans la gestion des affaires de leur nation. Des négociations se poursuivent avec le gouvernement fédéral.

L'économie actuelle des communautés mohawks repose sur des entreprises de services publics et privés. Leur proximité des grandes villes comme Montréal et Laval, leur a permis de développer des petites entreprises très prospères.

Plus de 2000 Mohawks parlent leur langue ancestrale, le *kaniienke*. Leur langue seconde est l'anglais ou le français.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Qu'est-ce que la Confédération des Cinq Nations ?

2 - Nommez cinq états des États-Unis et trois provinces du Canada.

3 - Que signifie *un hôpital géré par la collectivité* ?

4 - Qu'est-ce qu'un actif dans une caisse populaire ou une banque ?

5 - Qu'est-ce que la libre circulation des personnes et des biens?

6 - Qu'est-ce que l'autonomie ?

7 – Que signifie *proximité* ?

8 - Qu'est-ce que le *kaniénké* ?

Exercices de grammaire

1 - Ajoutez un sujet dans les phrases suivantes.

_____ cultives du maïs.

_____ chasse l'ours.

_____ pêchent dans le lac.

_____ habitons à Kanasatake.

_____ parleront le *kaniénké*.

_____ étudiez la culture des Mohawks.

_____ as reçu des soins médicaux.

2 - Définissez les mots suivants.

grammaire

paragraphe

verbe

sujet

ponctuation

phrase

pluriel

conjuguer

interrogatif

3 - Soulignez le verbe en italique qui est bien orthographié.

La chasse *procure* *procurant* de la nourriture aux autochtones.

La cueillette des fruits *assure* *assurent* une bonne alimentation aux autochtones.

La nation Mohawk *occupait* *occupaient* un vaste territoire.

Jean et Marie *habite* *habitent* la réserve de Kanasatake.

Un de mes voisins *visite* *visitent* souvent le centre d'artisanat des Mohawks.

Tu *admire* *admires* l'artisanat des Premières Nations.

Le gouvernement et cette nation *négoce* *négocient* des ententes.

Les Montagnais ou Innus

Histoire

Le territoire ancestral des Montagnais ou Innus s'étendait du fleuve Saint-Laurent, jusqu'au Labrador et dans la région du Lac Saint-Jean. Ils chassaient, pêchaient, cueillaient et faisaient du commerce avec les autres autochtones et les Européens. Ils échangeaient leurs fourrures contre du saindoux, du thé, du beurre, de la toile, des armes à feu, etc. Dans les années 1800, à cause de l'exploitation forestière, les Montagnais ont dû s'en aller plus au nord.

Population

Aujourd'hui, près de 10 500 Montagnais habitent dans une de leurs réserves situées dans la région de la Côte-Nord : Betsiamites, Essipit, La Romaine, Mashteuiatsh, Mingan, Natashquan, Pakua Shipi, et Uashat-Maliotenam. Environ 4300 Montagnais vivent à l'extérieur des réserves.

Plus de 80 pour cent de la population montagnaise (environ 12 000 personnes) parle la langue ancestrale, l'*Innu*. Leur langue seconde est le français.

Les Montagnais Innu sont représentés par deux associations : *Mamu Pakatatau Mamit* et *Mamuitin*.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Que signifie *territoire ancestral* ?

2 - Nommez quatre villages de la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent.

3 - Nommez quatre rivières de la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent.

4 - Par quelle rivière se rend-on du Lac Saint-Jean à Tadoussac?

5 - Qu'est-ce que du saindoux ?

6 - À quoi servait la toile que les Montagnais obtenaient des colons?

7 - À quoi servent les deux associations montagnaises ?

Exercices de grammaire

1 - Écrivez le texte qui suit en corrigeant les fautes d'orthographe et en ajoutant les signes de ponctuation.

les montagnais s'appelle ausi les innus pendant des siecles il on habiter une grande partie du québec leurs activités comprenait la chasse la pêche et la cueillette de fruits ils commercaient aussi avec d'autre autochtones et les européens en échange de fourrure ils obtenaient diférents produits la majoritée des montagnais vivent dans une de leur réserve et parlent leur langue encestrale l'innu connaiser vous mieux les montagnais maintenant

2 - Trouvez dix mots au masculin dans le texte sur les Montagnais.

3 - Trouvez huit mots au féminin dans le texte sur les Montagnais.

Les Naskapis*

*Le Peuple chasseur de caribous

Histoire

Les Naskapis étaient un peuple nomade. Ils se déplaçaient du sud de la Baie d'Ungava jusqu'au Labrador pour chasser le caribou, le phoque, le petit gibier et les oiseaux migrateurs. Ils pratiquaient aussi la pêche blanche. Ils ne cultivaient pas la terre, car le climat ne le permettait pas.

En 1838, on ouvrit un comptoir pour le commerce des fourrures, à Fort-Nascopie. Les Naskapis commencent alors le piégeage des animaux à fourrure, qu'ils échangent contre des armes, des outils en fer, des vêtements et de la nourriture. Petit à petit, ils abandonnent leurs pratiques de chasse traditionnelle.

Population

Aujourd'hui, environ 800 Naskapis habitent à Kawawachikamach, la seule réserve naskapie au Canada. Elle est située à une vingtaine de kilomètres au nord de Schefferville. Le reste de la population naskapie, soit quelque 50 individus, vit dans quelques villes du Québec.

Kawawachikamach signifie : " eau claire ", " lac venteux " ou " rivière sinueuse se transformant en un grand lac ". Cette réserve possède une salle paroissiale, des écoles, un dispensaire, un gymnase, un terrain de jeux, une

radio communautaire, une pourvoirie, un bureau de poste, un centre commercial, etc.

Les Naskapis sont actifs dans les industries du tourisme, de la construction, de l'entretien de routes, de l'artisanat, etc. Ils continuent aussi de chasser, de pêcher et de piéger, c'est-à-dire de prendre des animaux avec de pièges.

La totalité de la population naskapie parle leur langue ancestrale. Leur langue seconde est l'anglais.

En 1978, les Naskapis ont signé avec le gouvernement québécois la *Convention du Nord-Est québécois* qui leur a accordé des droits de propriété sur un territoire de 285 kilomètres carrés et des droits de chasse, de pêche et de piégeage sur un territoire de 4144 kilomètres carrés.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Où est située la Baie d'Ungava ?

2 - Nommez trois espèces de cervidés.

3 - Qu'est-ce que la pêche blanche ?

4 - Qu'est-ce qu'un oiseau migrateur et nommez-en quatre.

5 - Qu'est-ce que la *chasse traditionnelle* ?

6 - Qu'est-ce qu'une pourvoirie ?

7 - Nommez quelques-uns des services offerts par l'industrie du tourisme ?

Exercices de grammaire

1 - Trouvez les adjectifs qualificatifs dans le 1^{er} paragraphe du texte sur les Naskapis.

2 - Trouvez les noms propres dans les deux premiers paragraphes du texte sur les Naskapis.

3 – Mettez les phrases suivantes à la forme interrogative.

Les Naskapis sont d'habiles chasseurs.

Les Naskapis étaient un peuple nomade.

La Baie d'Ungava est située au Québec.

Le gibier est abondant dans cette forêt.

Ces oiseaux migrent du sud au nord.

Les chasseurs ont apporté leurs fourrures au comptoir.

Les Naskapis signeront des ententes avec le gouvernement.

Les Inuit*

*Les Hommes

Histoire

Au Québec, les Inuits habitent un vaste territoire de toundra appelé le *Nunavik*. Leurs ancêtres y sont arrivés il y a environ 4000 ans. Ils provenaient de la Sibérie et de l'Alaska. Ils étaient nomades et se déplaçaient pour chasser des mammifères marins comme le phoque, le morse, le narval et la baleine, de même que le caribou, le bœuf musqué et les oiseaux migrateurs. Ils pratiquaient aussi la pêche.

Les maisons (qarmaqs) des Inuits étaient faites d'os de baleine ou de bois de grève recouverts de peaux et de terre. Elles étaient rondes et mesuraient de 4 à 5 mètres de diamètre. L'hiver, les Inuits isolaient leurs maisons avec de la neige ou se construisaient des iglous avec des blocs de neige.

Leurs armes de chasse et leurs outils étaient en bois, en os et en pierre. Ils incluaient des pointes de flèches, des têtes de harpons, des lances, des arcs, des couteaux et des lames pour couper la viande et gratter les peaux. Les Inuits fabriquaient aussi des lampes à l'huile en stéatite. Avec des os de baleines, ils confectionnaient des patins de traîneaux et des lunettes (iggaak) pour se protéger des reflets du soleil sur la neige, qui pouvaient causer la cécité.

Pour se déplacer sur la mer, les Inuits utilisaient le kayak ou l'oumiak, un bateau long de plus de dix mètres. Dans l'oumiak, les hommes pouvaient se déplacer en groupes et attaquer les baleines. Sur terre ou sur la glace, les Inuits se servaient de traîneaux tirés par des chiens.

Au début du 15^e siècle (1401 à 1500), les Inuits commencèrent à commercer avec les Européens. Cela modifia leur culture. Ils utilisaient de plus en plus de produits européens, comme des fusils, de la toile pour ériger leurs tentes, de la farine, des ustensiles, du tabac, du thé, du sucre, etc.

Au milieu du 19^e siècle (1801 à 1900), des Inuits furent embauchés par de grandes entreprises anglaises et américaines. Ils travaillaient sur des baleiniers, de grands navires qui font la chasse à la baleine. Des milliers d'entre elles furent tuées.

Des milliers d'Inuits mourront aussi à cause des maladies contagieuses transmises par les Européens, comme la dysenterie, la rougeole et la tuberculose. Les Inuits n'étaient pas immunisés contre ces maladies.

Population

Aujourd'hui, environ 9000 Inuits habitent dans 14 villages qui comptent entre 160 et 1400 habitants. Ces

villages sont situés le long des baies d'Hudson et d'Ungava dans le nord du Québec et se nomment : Kuujjuarapik, Umiujaq, Inukjuak, Puvirnituk, Akulivik, Ivujivik, Salluit, Kangisujjuaq, Quaqtaq, Kangirsuk, Aupaluk, Tasiujaq, Kuujjuaq et Kangiqsualujjuaq. Chaque village est dirigé par un Conseil formé d'un maire et de conseillers élus tous les deux ans au suffrage universel. Le reste de la population inuite, soit quelque 600 individus, vit dans d'autres villes et villages. Notons enfin que 40% de la population inuite a moins de 15 ans.

Toute la population inuite parle l'*inuktitut*, sa langue. À l'école, l'enseignement se fait en *inuktitut* jusqu'en troisième année. La langue seconde est l'anglais.

Avec les Cris, Les Inuits ont signé la Convention de la Baie James et du Nord québécois, le 11 novembre 1975. Cette entente leur a accordé des droits de propriété sur le territoire, des indemnités et une certaine autonomie administrative. Ainsi, les Inuits sont en partie responsables de l'administration de leurs villages. Le 25 mai 1978, la société Makivik était créée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, pour mettre en œuvre la Convention de la Baie James. Cette société joue également un rôle dans le développement socio-économique de la région. Par exemple, Air Inuit, une compagnie d'aviation, appartient à Makivik.

Les Inuits poursuivent leurs négociations avec le gouvernement du Québec pour obtenir la création d'un gouvernement autonome au Nunavik.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Qu'est-ce que la toundra ?

2 - Où sont situées la Sibérie et l'Alaska ?

3 - Qu'est-ce qu'un narval ?

4 - Que veut dire *être immunisé* ?

5 - Que veut dire *suffrage universel* ?

6 - Qu'est-ce que l'*inuktitut* ?

7 - Qu'est-ce qu'un gouvernement autonome ?

8 - Qu'est-ce que la cécité ?

Exercices de grammaire

1 - Remettez les phrases en ordre en mettant le bon chiffre (1, 2, 3...) entre les parenthèses.

- () recouverts de peaux et de terre;
- () Les maisons des Inuits étaient rondes
- () et faites d'os de baleine ou de bois de grève
- () l'hiver, ils les isolaient avec de la neige.

- () dans l'oumiak,
- () un bateau long de plus de dix mètres,
- () Les Inuits se déplaçaient
- () les baleines.
- () pour chasser

2 - Indiquez entre les parenthèses, avec la lettre correspondante, la phrase qui contient :

- a - deux adjectifs qualificatifs au masculin singulier;
- b - deux sujets;
- c - le verbe être à la 2^e personne du passé composé;
- d - un sujet au féminin;
- e - un nom propre comme sujet;
- f - un verbe à la 2^e personne du pluriel;
- g - trois verbes;
- h - deux sujets du même genre;
- i - un verbe au futur;

j - deux adjectifs qualificatifs au féminin;

k - un adjectif qualificatif qui s'accorde avec deux noms de genres différents.

() Les oumiaks sont résistants et solides.

() Les patins de traîneaux et les lunettes sont confectionnés avec des os de baleine.

() Tu as été surpris d'apprendre cette nouvelle.

() La fille de Paul parle bien l'inuktitut.

() La Baie d'Ungava est habitée depuis des milliers d'années par les Inuits et leurs ancêtres.

() Vous avez pêché toute la journée.

() Ce chasseur a terminé de découper et d'ajuster la corde de son arc.

() Les Inuits et le gouvernement se sont entendus.

() L'iglou résistera aux intempéries.

() Les cultures inuites sont riches.

() La baleine et le morse sont rapides dans la mer.

3 - Écrivez le texte suivant au passé composé.

Au Québec, les Inuits habitent le Nunavik. Leurs ancêtres y arrivèrent il y a plus de 4000 ans. Ils étaient nomades et se déplaçaient à la recherche de phoques, de morses et de caribous. Ils pratiquaient aussi la pêche.

Leurs maisons étaient faites d'os de baleine. Elles mesuraient de 4 à 5 mètres de diamètre. L'hiver, les Inuits

Des Amérindiens esclaves

L'esclavage a existé au Québec surtout au 17^e (1601 à 1700) et au 18^e siècles (1701 à 1800). À cette époque, la colonie comptait près de 80 000 habitants. Un historien, Marcel Trudel, a recensé environ 3000 Amérindiens et 1000 Noirs, qui furent vendus ou achetés comme esclaves par les colons français. Ces esclaves devenaient la propriété de leur maître, qui décidait de leur sort. Des lois votées au Parlement permettaient et légalisaient l'esclavage, comme celles de Raudot en 1709 et de Hocquart en 1730. En 1792, les députés du Parlement ont même rejeté un projet de loi qui abolissait l'esclavage.

Les esclaves amérindiens étaient souvent des prisonniers de guerre; des hommes, des femmes et même des enfants de 5, 6 et 7 ans. Ils étaient parfois donnés en cadeau ou vendus dans les marchés, comme à Montréal, au milieu des denrées alimentaires, des animaux, des fourrures, des ustensiles, des bijoux et des autres biens de consommation. Un Amérindien pouvait coûter 400 livres et un Noir 900 livres, ce qui équivalait au prix d'un bœuf. Dans les documents anciens, on raconte qu'une Amérindienne fut échangée contre 4 barils de pois à soupe et un petit cochon.

Ceux qui possédaient des esclaves étaient souvent des marchands de fourrures, car ils avaient besoin d'hommes pour parcourir le territoire, ramer, pêcher et chasser dans les forêts. Ces marchands s'appelaient Gamelin, Tardif, Trudeau, Bourassa, Gaudet, Lafleur, Duplessis, Tessier, etc. Parmi les esclavagistes, il y eut aussi des fonctionnaires, des militaires, des seigneurs, des gouverneurs, et même des gens d'Église, dont trois évêques et cinq curés. Par exemple, le curé Payet de Saint-Antoine-sur-Richelieu eut au moins 4 esclaves, dont une Noire appelée Rose. Il l'avait achetée 600 livres en 1795 et la revendit 500 livres l'année suivante.

Parfois, les esclaves étaient forgerons, cuisiniers, menuisiers. Le plus souvent, ils étaient domestiques.

L'explorateur Pierre de Lavérendrye, né à Trois-Rivières en 1685, posséda des esclaves. À Sainte-Anne-de-la-Pérade, Tareu de Lapérade et Madeleine de Verchères, son épouse, eurent une esclave nommée Marie-Madeleine Renarde, de 1714 à 1726. Marie-Madeleine fut donc leur esclave de l'âge de 16 ans à 28 ans. Mais grâce à son audace et à sa débrouillardise, elle parvint à s'enfuir.

De 1670 à 1800, il y eut environ 1200 propriétaires d'esclaves au Québec. En général, ils possédaient 2 ou 3 esclaves, quelquefois dix.

Habituellement, les esclaves étaient baptisés et recevaient le nom de leur maître. Ils habitaient dans sa maison.

Pour se marier, les esclaves devaient obtenir la permission de leur maître. Mais même mariés, ils demeuraient esclaves. Les enfants d'une esclave devenaient les esclaves de son maître, même si le père était un homme libre. Et le maître pouvait faire ce qu'il voulait de ces enfants, même les donner en héritage.

Il est certain que les descendants des esclaves qui étaient pour les trois quarts des Amérindiens, sont mélangés à une grande partie de la population du Québec d'aujourd'hui. Rares sont donc les individus qui n'ont pas de sang indien dans les veines ! Certains ont même du sang de noir. C'est le cas de l'ancien premier ministre Maurice Duplessis, dont l'un des arrière-grands-pères était un esclave noir.

L'esclavage fut aboli en 1834, par une loi du Parlement de Londres.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Qu'est-ce l'esclavage ?

2 - Que signifie la *colonie* ?

3 - Que signifie *décider de leur sort* ?

4 - Que signifie *légaliser* ?

5 - Que signifie *abolir* ?

6 - Qu'est-ce qu'un esclavagiste ?

7 - Qu'est-ce qu'un Parlement ?

Assimilation et extermination des Amérindiens

Assimiler signifie *rendre semblable*. C'est le fait de forcer des personnes d'un groupe social à adopter la culture, la langue, le mode de vie et même l'histoire d'un autre groupe.

C'est ce que le gouvernement canadien a tenté de faire avec les autochtones du pays. Le gouvernement voulait que les autochtones abandonnent et oublient leur mode de vie, leur histoire et leur culture, en les obligeant à adopter la culture canadienne. Pour y parvenir, les autorités canadiennes ont adopté différentes lois.

Ainsi, une loi datant de 1857, stipulait que tout Indien de sexe masculin âgé d'au moins 21 ans, parlant français ou anglais, perdait son statut d'Indien, s'il renonçait à sa culture. Renoncer à sa culture pouvait signifier : vivre en-dehors de la réserve ou se soumettre aux mêmes lois que les autres Canadiens.

En 1876, selon l'*Acte des Sauvages*, qui s'appellera plus tard la *Loi sur les Indiens*, une Indienne perdait son statut d'Indien si elle épousait un non-Indien. Les enfants issus de ce couple devenaient aussi des non-Indiens.

À partir de 1880, tout Indien qui obtenait un diplôme universitaire perdait automatiquement son statut d'Indien, même s'il ne le désirait pas. En plus de faire diminuer la

population amérindienne, cela eut pour conséquence de freiner la scolarisation des autochtones.

À partir de 1951, les Amérindiens perdaient aussi leur statut d'Indien dans différentes circonstances :

- entrer dans une communauté religieuse;
- voter aux élections fédérales;
- s'engager dans l'armée.

Toutes ces lois très injustes et méprisantes à l'endroit des Indiens avaient pour but de faire disparaître les cultures amérindiennes du Canada. Ainsi, les autorités n'auraient plus eu à s'occuper de la situation des Amérindiens, puisqu'ils auraient tous disparu.

Mais les Amérindiens ont résisté et l'État canadien a renoncé à poursuivre cet objectif. Les Amérindiens peuvent maintenant s'épanouir davantage selon leur culture et leurs aspirations.

Ailleurs, la situation fut bien différente. Des Indiens et des nations entières furent exterminés, c'est-à-dire tués, massacrés. Ces tueries ont été commises aux Etats-Unis et aussi en Amérique du Sud, par les *conquistadors* (conquérants) espagnols et portugais qui s'emparèrent des terres

des Indiens. Cela se passait aux 15^e (1401 à 1500) et 16^e (1501 à 1600) siècles.

Selon certains experts, ces massacres et les maladies transmises par les colons auraient fait passer les populations amérindiennes d'Amérique du Nord de 4 à 8 millions de personnes en 1500, à 375 000, en 1900. Mais d'autres historiens croient que ces chiffres sont trop élevés.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Que signifie *extermination* ?

2 - Que signifie *assimiler* ?

3 – Qu'est-ce qu'un *statut d'Amérindien* ?

4 – Donnez des raisons ayant entraîné la perte du statut d'Amérindien dans le passé ?

5 - Donnez quatre éléments des cultures amérindiennes.

6 – Que signifie *émanciper* ?

Les entreprises des Premières Nations

Au cours des dernières années, les Premières Nations ont créé diverses entreprises et industries dans différents domaines, dont le transport aérien, la construction, l'exploitation forestière, le tourisme, l'artisanat, les communications (journaux et stations de radio), etc. Voici quelques exemples.

À Wôlinak, les Abénakis ont créé *Général Fibre de Verre Enr.*, une entreprise qui emploie une dizaine d'autochtones et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de trois millions de dollars. À Odanak, une entreprise de foresterie et d'émondage fournit du travail à une quarantaine de personnes. Les Abénaquis exploitent aussi une pourvoirie en Haute-Mauricie.

En Outaouais et en Abitibi, les Algonquins ont fondé plusieurs entreprises dans les domaines de la construction, de la foresterie et du transport. *L'Association de développement économique des Algonquins* offre également un appui financier et des conseils aux Algonquins qui veulent réaliser des projets d'affaires.

Les Attikamekws, eux, possèdent des entreprises d'exploitation forestière, touristiques et artisanales. Parmi celles-

ci : Services forestiers Attikamekw Aski Inc. et Services forestiers Opitciwan Inc.

L'économie des communautés criées repose en grande partie sur des entreprises que les Cris ont mises sur pied dans les secteurs de la construction, du tourisme et du transport routier et aérien, comme Air Creebec.

Chez les Hurons, les entreprises reliées à l'artisanat (fabrication de canots, de raquettes et de mocassins) fournissent du travail à la majorité d'entre eux et aussi à des non-autochtones. Leurs produits sont vendus à travers le monde.

Pour les Micmacs, la pêche au saumon est devenue un facteur de développement économique important. En 1982, ils fondèrent la *Société de gestion du saumon de la Grande rivière Cascapédia*. Depuis, ils organisent des séjours de pêche pour les amateurs. Les artisans de la coopérative micmac de Gesgapegiag produisent de nombreux produits artistiques.

Les Montagnais et les Naskapis de leur côté ont obtenu le contrat d'entretien et de maintenance de l'aéroport de Schefferville. Et ils projettent d'acquérir le barrage de la compagnie Iron Ore. Leur économie se développe aussi dans le secteur touristique. Ils possèdent le club de chasse et de

pêche Tuktu et une organisation de tourisme nordique, le *Naskapi Adventure Club*.

Le 21 juin, Journée nationale des Autochtones

Le 23 mai 1996, le gouvernement fédéral proclamait le 21 juin, soit le premier jour de l'été, *Journée nationale des Autochtones*.

Mais c'est depuis 1982, que les autochtones réclamaient que cette date soit reconnue comme *Journée nationale de la solidarité autochtone*.

Cette Journée nationale des Autochtones est une occasion :

- de célébrer la diversité culturelle du Canada;
- de reconnaître la contribution des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis au développement de la société canadienne;
- de mieux faire connaître les peuples autochtones aux Canadiens;
- d'enseigner aux Canadiens le respect et même l'admiration qu'ils doivent avoir pour les peuples autochtones.

Lors de la Journée nationale des Autochtones, de nombreuses activités se déroulent dans tout le pays. N'hésitez pas à y participer pour mieux connaître l'histoire et les cultures des Premières Nations.

Les organisations amérindiennes

Les Amérindiens et Amérindiennes du Québec ont mis sur pied diverses organisations qui les représentent, afin de :

- renforcer chaque communauté amérindienne;
- mieux se faire connaître par la population québécoise et collaborer avec elle;
- faire part de leurs revendications aux gouvernements fédéral et provincial;
- défendre leurs droits.

Voici deux de ces organisations.

1 – L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)

Cette Assemblée regroupe les chefs de chacune des 10 Premières Nations du Québec et du Labrador. Elle s'intéresse aux politiques du gouvernement et aux décisions des tribunaux qui peuvent avoir des répercussions sur les cultures, les modes de vie et les droits des populations amérindiennes.

Ce sont les chefs des 43 communautés membres qui élisent, pour un mandat de trois ans, le Chef de l'APNQL.

2 - Femmes autochtones du Québec

Cette Association, fondée en 1974, représente plus de 3000 femmes amérindiennes qui se sont regroupées pour :

- améliorer leurs conditions de vie;
- trouver des solutions à leurs problèmes et à ceux de leur communauté;
- être plus actives dans leur milieu.

Cette Association s'intéresse en particulier aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes, aux droits de la personne, à la justice autochtone, à la toxicomanie, aux abus sexuels et à la violence familiale. Elle occupe un siège à l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

L'association *Femmes Autochtones du Québec* est très active. Elle organise des conférences et des consultations publiques. Elle publie des brochures d'information. Elle participe à la *Campagne québécoise de sensibilisation contre la violence faite aux femmes*. Elle offre aussi des conseils et de l'aide financière aux femmes qui se cherchent un emploi.

Son conseil d'administration comprend des membres de chacune des 10 nations amérindiennes du Québec.

La Loi sur les Indiens

La *Loi sur les Indiens du Canada* s'appelait d'abord *l'Acte des Sauvages*. Elle fut adoptée par le gouvernement du Canada en 1876, soit neuf ans après la fondation du pays, en 1867.

La *Loi sur les Indiens du Canada* a donc 129 ans. Et même si elle a été modifiée en février 1985, elle est toujours imposée aux Amérindiens. Elle les place *sous tutelle*. Cela signifie que c'est presque toujours le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien qui décide pour les Amérindiens comment ils doivent se gouverner, s'administrer et mener leurs activités quotidiennes dans les réserves. Ceci inclut leur système d'éducation, leur organisation politique, l'utilisation des terres et de leurs biens culturels, la validité de leurs testaments et héritages, l'aménagement de leurs cimetières, la propriété des maisons, la destruction des herbes et des insectes, la construction de clôtures, etc.

En étant « sous tutelle », les Amérindiens ne peuvent rien décider des choses les plus importantes qui les concernent; c'est le ministre qui décide. Il a toujours le dernier mot.

Ajoutons que la Loi sur les Indiens ne s'applique pas aux Inuits, comme son article 4 le spécifie.

Voici quelques définitions et articles de cette loi.

Les définitions

Indien : personne qui, conformément à la loi, est inscrite à titre d'Indien ou a droit de l'être.

Enfant : les enfants nés du mariage ou hors mariage, les enfants légalement adoptés, ainsi que les enfants adoptés selon la coutume indienne.

Bande : groupe d'Indiens.

Liste de bande : liste de personnes tenue par une bande ou au ministère.

Membre d'une bande : personne dont le nom apparaît sur une liste de bande ou qui a droit à ce que son nom y figure.

Réserve : parcelle de terrain dont Sa Majesté est propriétaire et qu'elle a mise de côté à l'usage et au profit d'une bande.

Quelques articles* de la Loi sur les Indiens

*Les chiffres correspondent à l'article de la loi.

Administration

3. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien est chargé de l'application de la loi.

Application de la loi

4. La mention d'un Indien, dans la loi, exclut une personne de la race d'aborigènes communément appelés Inuit.

Réserves

18. *Le ministre peut autoriser l'utilisation de terres dans une réserve aux fins des écoles indiennes, de l'administration d'affaires indiennes, de cimetières indiens, de projets relatifs à la santé des Indiens, ou, avec le consentement du conseil de la bande, pour tout autre objet concernant le bien-être général de la bande, et il peut prendre toutes terres dans une réserve, nécessaires à ces fins...*

Possession de terres dans des réserves

24. *Un Indien qui est légalement en possession d'une terre dans une réserve peut transférer à la bande, ou à un autre membre de celle-ci, le droit à la possession de la terre, mais aucun transfert ou accord en vue du transfert du droit à la possession de terres dans une réserve n'est valable tant qu'il n'est pas approuvé par le ministre.*

Testaments

45. *Nul testament fait par un Indien n'a d'effet juridique comme disposition de biens tant qu'il n'a pas été approuvé par le ministre ou homologué par un tribunal en conformité avec la présente loi.*

46. *Le ministre peut déclarer nul, en totalité ou en partie, le testament d'un Indien...*

Administration de l'argent des Indiens

66. Le ministre peut autoriser la dépense de sommes d'argent du compte de revenu de la bande pour l'ensemble ou l'un des objets suivants :

a) la destruction des herbes nuisibles et la prévention de la propagation ou de la présence généralisée des insectes, parasites ou maladies susceptibles de ruiner ou d'endommager la végétation dans les réserves indiennes;

c) l'inspection des locaux sur les réserves et la destruction, la modification ou la rénovation de ces locaux;

f) la construction et l'entretien de clôtures de délimitation.

Élection des chefs et des conseils de bande

74. Sauf si le ministre en ordonne autrement, le conseil d'une bande se compose d'un chef, ainsi que d'un conseiller par cent membres de la bande, mais le nombre des conseillers ne peut être inférieur à deux ni supérieur à douze. Une bande ne peut avoir plus d'un chef.

Taxation

87. Nonobstant toute autre loi fédérale ou provinciale, mais sous réserve de l'article 83, les biens suivants sont exemptés de taxation :

a) le droit d'un Indien ou d'une bande sur une réserve ou des terres cédées;

b) les biens meubles d'un Indien ou d'une bande situés sur une réserve.

Commerce avec les Indiens

91. Nul ne peut, sans le consentement écrit du ministre, acquérir la propriété de l'un des biens suivants, situés sur une réserve :

a) une maison funéraire indienne;

b) un monument funéraire sculpté;

c) un poteau totémique;

d) un poteau sculpté de maison;

e) une roche ornée d'images gravées ou peintes.

À cela, il faut ajouter que la permission du ministre est aussi nécessaire pour enlever des minéraux, des pierres, du sable, du gravier, de la glaise, de la terre, des arbres ou du foin sur une réserve.

Éducation

119. Le ministre peut nommer certaines personnes, appelées agents de surveillance. Sont compris parmi les agents de surveillance :

- a) un membre de la Gendarmerie royale du Canada;*
- b) un agent de police spécial nommé pour exercer la police sur une réserve;*
- c) un instituteur et un chef de la bande, lorsque le surintendant l'autorise, pour contraindre les enfants indiens à fréquenter l'école, et, à cette fin, un agent de surveillance a les pouvoirs d'un agent de la paix.*

Un agent de surveillance peut mettre en détention un enfant qu'il a des motifs raisonnables de croire absent de l'école contrairement à la présente loi et le conduire à l'école en employant autant de force que l'exigent les circonstances.

Pour terminer, mentionnons que le gouvernement fédéral tente actuellement de remplacer la *Loi sur les indiens* par une *Loi sur la gouvernance des Premières Nations (C-7)*. Un projet a été déposé en juin 2002, qui prévoit :

- la modification de certains aspects juridiques des communautés;
- la possibilité pour les Premières Nations d'adopter des lois et de les faire respecter;

- l'obligation pour les conseils de bandes, de rendre des comptes à leurs communautés sur leur administration;
- la redéfinition du mode électoral;
- la participation des Amérindiens qui vivent en-dehors des réserves, aux élections des membres des conseils de bandes;
- l'instauration d'un principe de reddition de comptes.

Pour l'instant, de nombreux Amérindiens s'opposent à cette loi, car selon eux, elle les empêcherait de se gouverner. Ils souhaitent plutôt établir des gouvernements qui ne seraient pas imposés de l'extérieur, mais qui respecteraient leurs valeurs, leur culture et leur histoire.

Les Amérindiens du Québec et des Amériques

Environ 69 500 Amérindiens habitent au Québec. Mais dans le reste des Amériques, ils sont plus de 30 millions, dont les Sioux, les Apaches, les Winnebagos, les Cherokees, les Comanches, les Séminoles, les Hopis, les Navajos et les Cheyennes en Amérique du Nord. En Amérique du Sud, il y a les Aztèques, les Incas, les Mayas, les Toltèques, les Jivaros, les Olmèques, les Paracas, les Yanomami.

Certaines de ces nations ont développé de grandes civilisations, comme les Mayas, les Incas, les Aztèques, les Olmèques et les Toltèques. Elles construisirent de grandes villes habitées par des milliers de personnes. Elles édifièrent d'énormes pyramides, des temples, des réseaux routiers, des ponts, des systèmes d'irrigation et de canalisation, etc. Elles développèrent aussi les sciences, les mathématiques, le calendrier, la médecine, l'architecture, l'astronomie, l'astrologie, l'écriture, etc. Leur art était très riche.

Mais certaines de ces nations ont disparu complètement à cause de l'extermination dont elles ont été victimes par les Européens ou des maladies transmises par eux.

Aujourd'hui, de nombreuses populations amérindiennes se retrouvent dans une pauvreté extrême à cause des injustices commises à leur égard, comme la dévastation de leurs

territoires et de leurs ressources, l'expulsion de leurs terres, les génocides, les massacres, le chômage, la discrimination, le non-respect de leurs droits et des traités, leur absence dans les gouvernements, etc. Cela a parfois entraîné de la violence, comme à Oka, au Québec. Les Zapatistes au Mexique ou le Sentier lumineux au Pérou ont aussi eu recours à la violence pour se faire entendre.

Pour faire cesser cette violence et améliorer les conditions de vie des Amérindiens, les gouvernements devront négocier avec eux et respecter leurs droits.

L'avenir des autochtones du Canada

Le 17 novembre 1999, Aurélien Gill, le seul autochtone membre du Sénat canadien, prononçait un discours intitulé : *L'heure de la vérité. La situation des autochtones et leur avenir**.

Pour Monsieur Gill, les Premières Nations aspirent à l'autonomie et à la dignité. Elles souhaitent être responsables de leur propre développement. Pour y parvenir, elles doivent se gouverner elles-mêmes, avec leurs institutions, leurs droits et leurs ressources.

Dans son discours lu devant le Sénat, Monsieur Gill insistait sur l'importance pour les Canadiens et Canadiennes de bien connaître l'histoire et la réalité des autochtones, leurs valeurs, leur contribution au développement du Canada, ainsi que la Loi sur les Indiens. Pour lui, cela contribuera à vaincre les préjugés défavorables à l'endroit des autochtones et à mieux comprendre leurs aspirations. Et cela assurera un meilleur avenir à l'ensemble du Canada.

**Le Devoir*, 9 juin 2001.